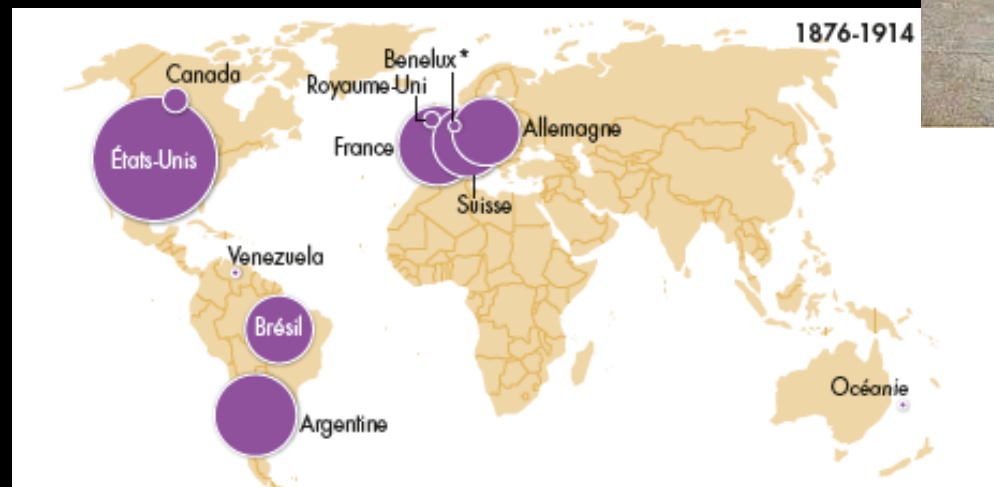
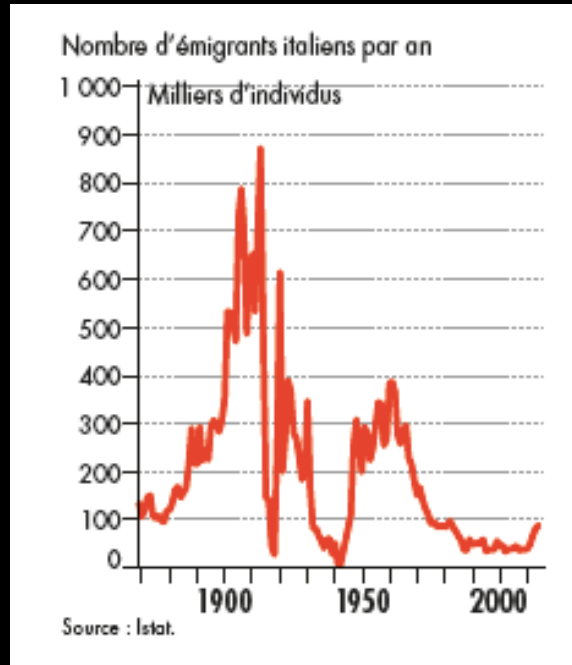


# L'accueil des Italiens en France 1860-1914

Stéphane Mourlane

**Pourquoi quitter l'Italie ?**

# La « grande émigration »

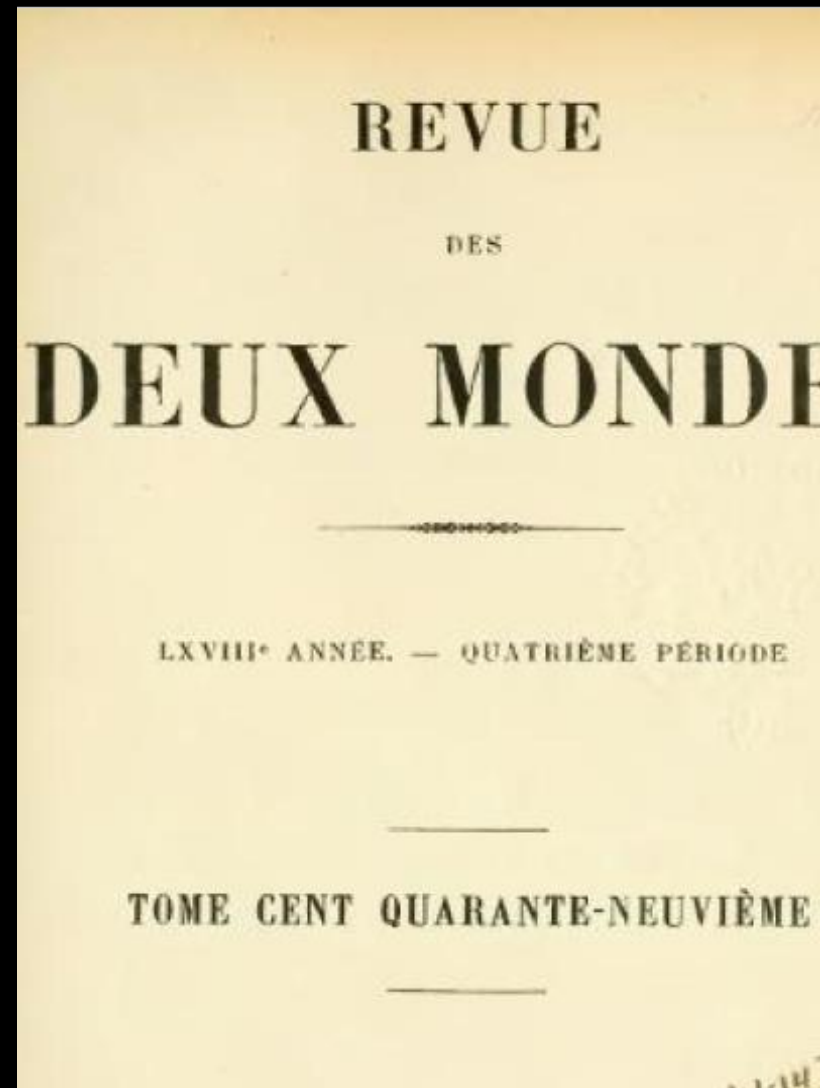


Angiolo Tommasi, *Gli Emigranti*, 1886

**Georges Goyau, « L'Emigration dans l'Italie méridionale »,  
*Revue des Deux Mondes*, tome 149, 1898, p. 152-168**

Dans les gares de l'Italie méridionale, il n'est pas rare d'apercevoir, gauchement blotties au fond des salles d'attente, des familles entières, traînant avec elles un confus attirail de ménage, et visiblement étonnées de tout ce qui passe sous leurs yeux, étonnées, aussi, de la pitié curieuse dont parfois elles sont l'objet : ces pauvres gens prennent congé de l'Italie, se flattant le plus souvent que le congé ne sera que temporaire et ne désespérant point de revenir mourir de vieillesse sur ce sol où ils ne veulent pas mourir de faim. (...)

Ils sont des victimes, en effet ; et deux ennemis les mettent en fuite : c'est, d'une part, le désarroi économique provoqué par le rapprochement des distances et par la concurrence des divers marchés ; et c'est, d'autre part, la lourdeur des impôts, que les ambitions de l'Italie royale ont rendue nécessaire. (...)



*Anzitutto il Bollettino è destinato a far conoscere l'azione del Commissariato a tutela degli emigranti, sia all'interno che all'estero, e quindi riassumerà le disposizioni prese di fronte ai vettori e ai loro rappresentanti, le istruzioni date sotto forma di circolari ai Prefetti, agli ispettori nei porti d'imbarco, ai Comitati mandamentali e comunali, ed anche ai Consoli ed ai Comitati di patronato all'estero per ciò che riguarda la preliezione degli emigranti al loro arrivo. Così pure darà conto del movimento degli emigranti, divisi per paesi di destinazione ^ classificati secondo le loro qualità personali, e farà conoscere periodicamente gli introiti ottenuti per la tassa imposta ai vettori per ciascun emigrante trasportato. (...)*

*Per ciò che concerne le notizie da raccogliersi all'estero, il Bollettino trae profitto da un ricco materiale fornito dai regi Agenti diplomatici e consolari intorno alle condizioni delle colonie italiane nei paesi in cui sono rispettivamente accreditati. (...)*

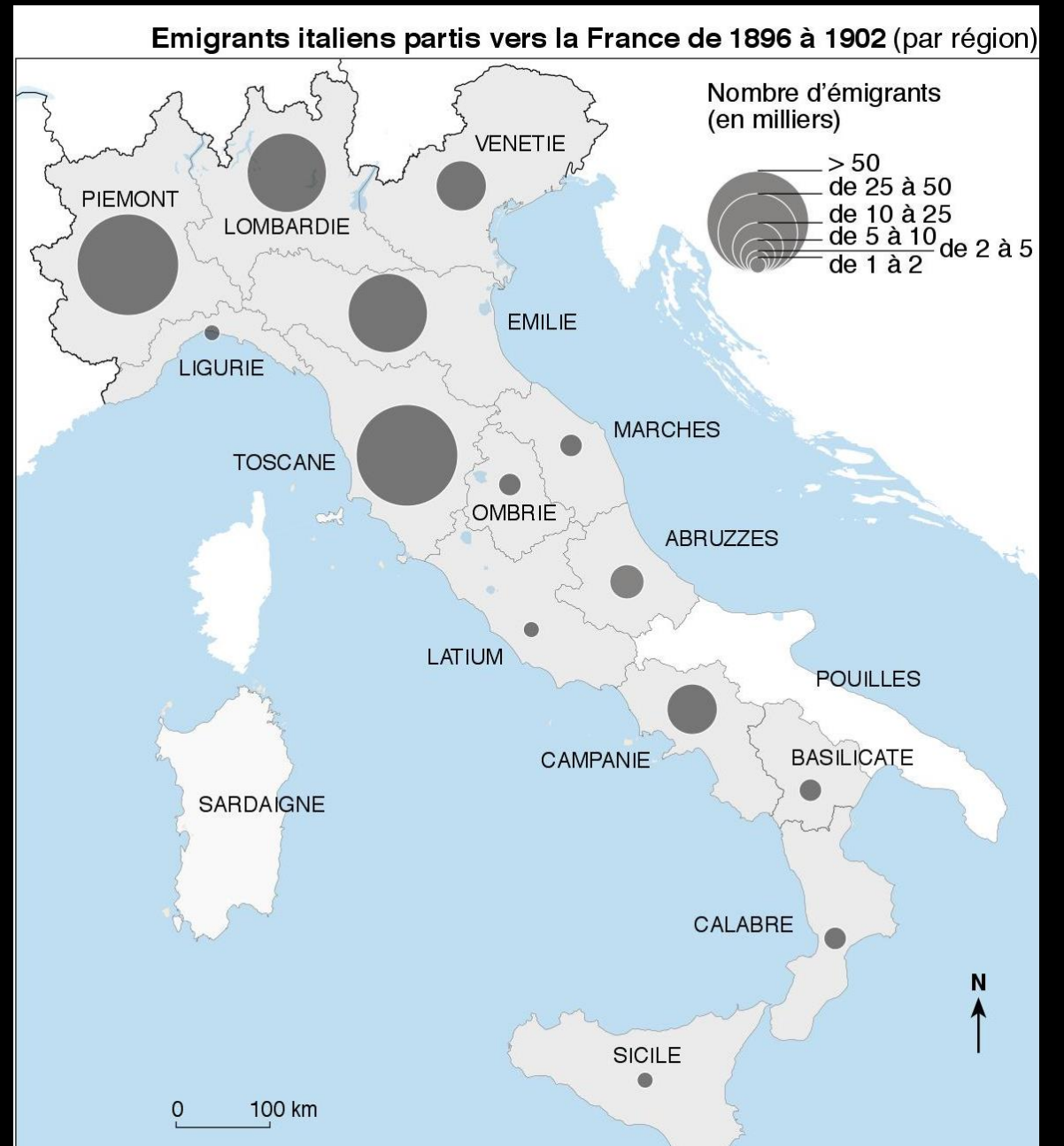
*Posto questo fondamento di notizie pressoché simultanee riguardanti tutti i paesi nei quali si trovano emigranti italiani, si dovrà proseguire l'opera di investigazione, raccogliendo via via indicazioni più recenti e particolareggiate, così per mezzo dei consoli e degli ispettori viaggianti, come di privati corrispondenti e viaggiatori, in ordine soprattutto alle condizioni del lavoro, alla probabilità di trovare occupazione, alle mercedi nelle varie industrie, ai prezzi degli oggetti di consumo, ai contratti agrari, alla divisione della proprietà, ai mezzi di comunicazione e a tutto ciò che può interessare il collocamento e la esistenza degli emigranti.*

MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI R. COMMISSARIATO DELL' EMIGRAZIONE  
BOLLETTINO DELL'EMIGRAZIONE Anno 1902. N. 1.



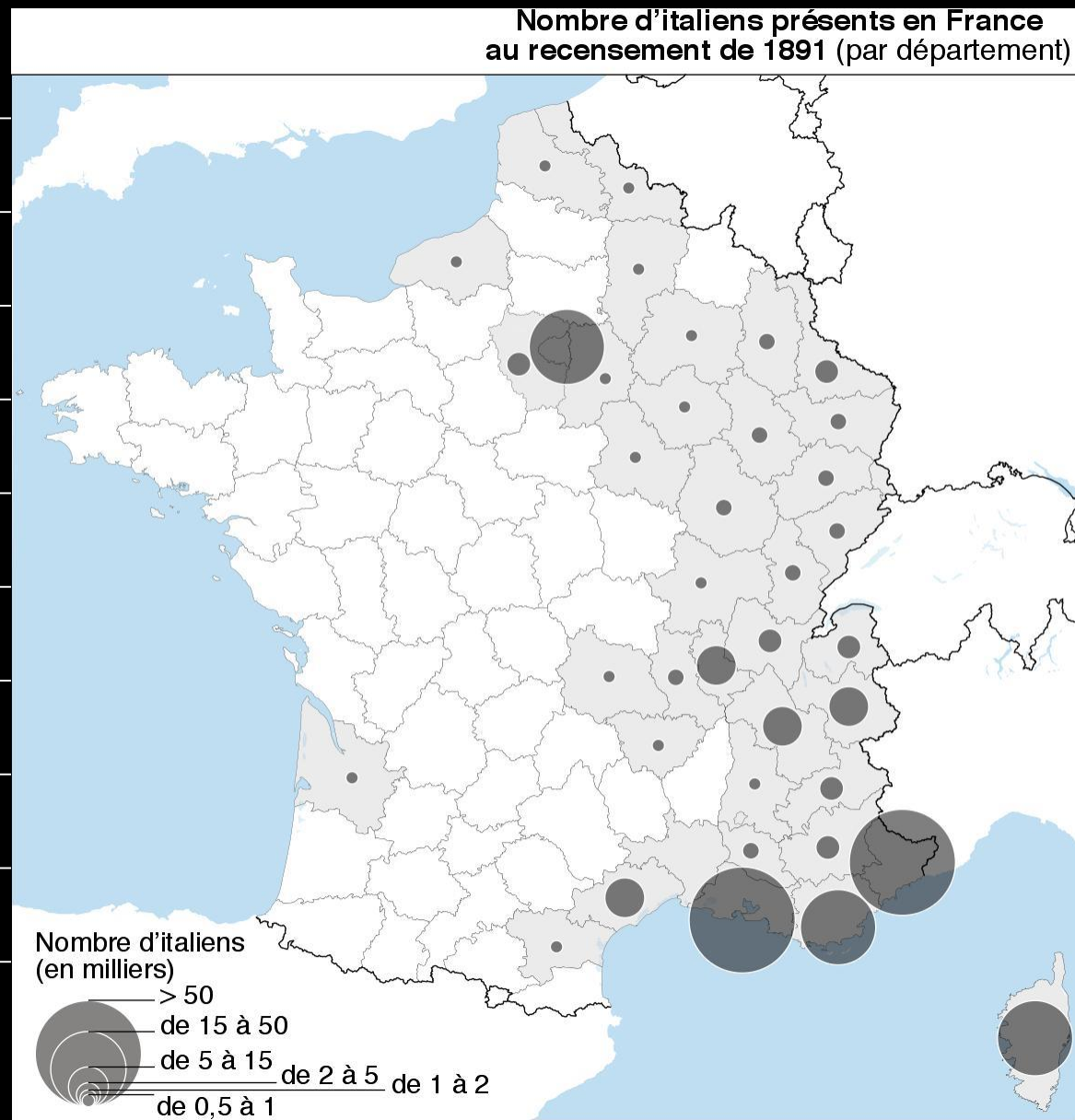
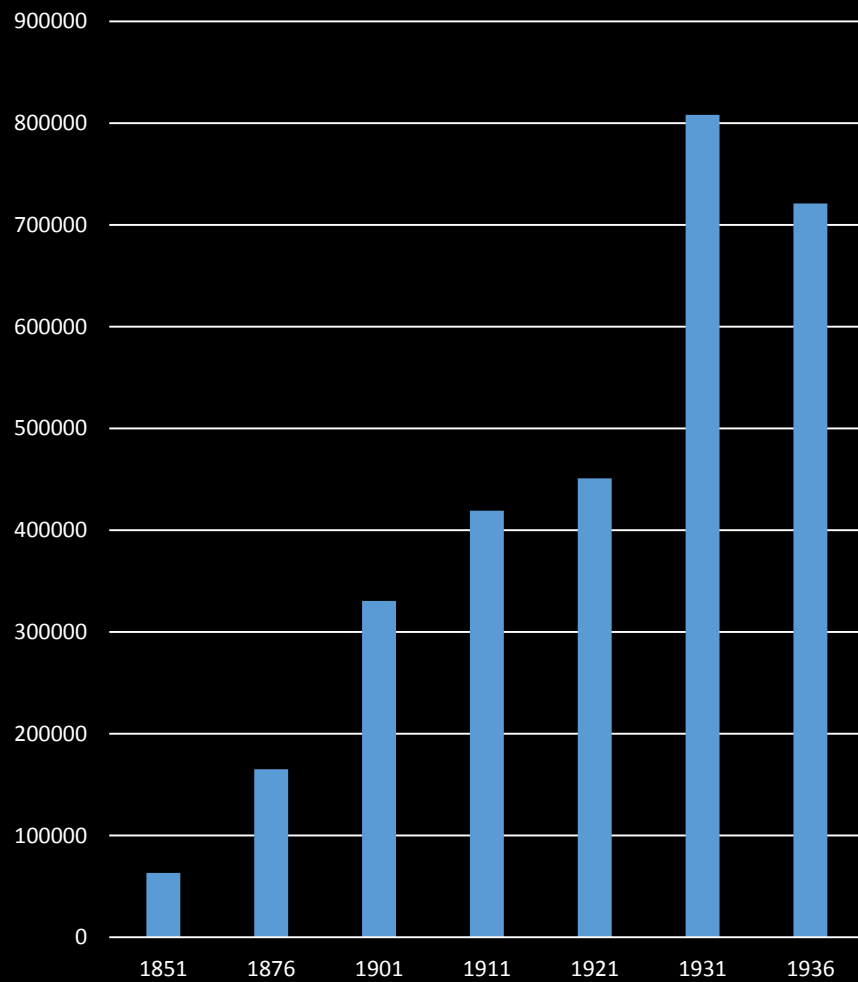
**Pourquoi se rendre en France ?**





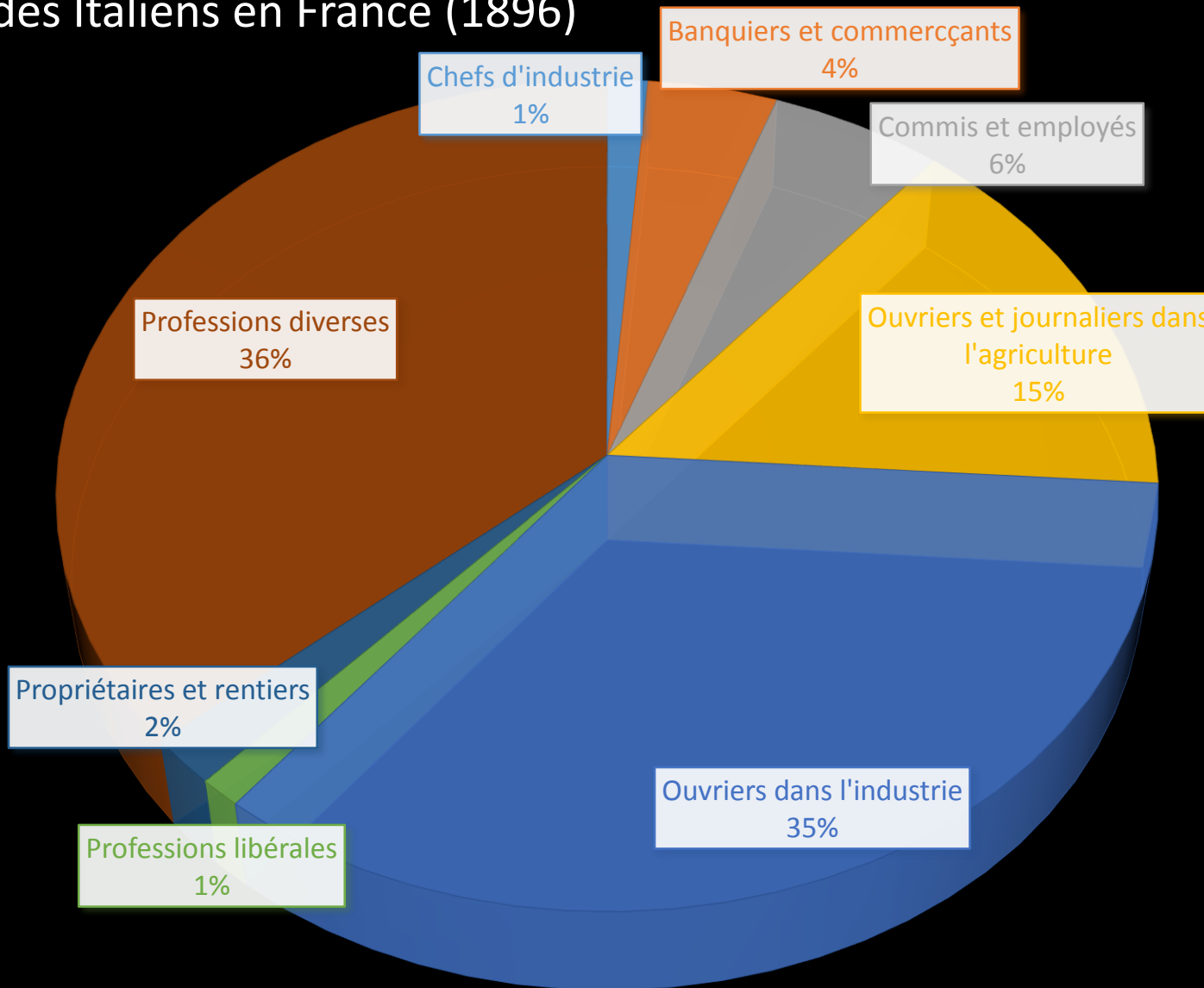
Émigrants italiens à la gare de Modane, carte postale, sd. Coll. MNHI

# Présence italienne en France





# Professions des Italiens en France (1896)



## Les ouvriers italiens

*L'Italien en général, peut être considéré comme le paria de la classe ouvrière, et il serait difficile qu'il en fût autrement, étant données les conditions dans lesquelles il offre ses services sur le marché de la main-d'œuvre. Il arrive en émigrant, le plus souvent, sans un sou vaillant, très rarement pourvu des premiers rudiments de l'instruction primaire et ne connaissant aucun métier ; il ne peut donc guère prétendre qu'au rôle de manœuvre. Sans aptitude spéciale, sans goût particulier et surtout poussé par la nécessité, il accepte toute occupation qui s'offre à lui ; exception doit être faite en faveur de quelques ébénistes, tailleurs, cordonniers, généralement excellents ouvriers. En moyenne, il n'est pas plus inintelligent que l'ouvrier français. Si peu armé pour l'existence que soit l'émigrant italien, il trouve assez facilement à employer ses bras dans une grande ville industrielle où la bureaucratie administrative ne joue qu'un rôle infime, où la grande fabrique l'accepte volontiers et même souvent le recherche ; c'est qu'il rachète son infériorité par un côté que l'usinier ne peut négliger, il s'offre à bon marché. On peut admettre comme règle que, pour un travail à peu près semblable, l'Italien aura une journée inférieure à celle du Français de 0,50 à 1 franc. De là vient que certains travaux, certains métiers sont exclusivement l'apanage de l'ouvrier étranger, et que dans un très grand nombre d'usines, de savonneries, par exemple, on trouverait difficilement d'autres Français que le contre-maître et le chef-ouvrier.*

François Bernard, « Les conditions du travail et les grèves récentes à Marseille », *Journal des économistes*, mars 1884, p. 410-415

## Ouvriers français et italiens dans les mines de bauxite du Var (1913)

Nom de l'entreprise	Lieux d'implantation	Effectif		
		Français	Italiens	Total
Société des Bauxites de France	Le Cannet	20	<b>160</b>	<b>180</b>
Société française pour l'industrie de l'aluminium	Brignoles, Le Val, Vins, Cabasse	30	<b>70</b>	<b>100</b>
Société anglaise d'exploitation de la bauxite	Sillans	10	<b>20</b>	<b>30</b>
Société anonyme de l'union des bauxites de France	Brignoles, Le Val, Vins, Camps, Mazaugues, Cabasse	35	<b>220</b>	<b>255</b>
Société des bauxites de France	Brignoles, La Celle, Le Val, Vins	20	<b>50</b>	<b>70</b>
Société électro-métallurgique française de Gardanne	Mazaugues	15	<b>62</b>	<b>77</b>
Mine de Peygros	Le Thoronet	0	<b>11</b>	<b>11</b>
Société française pour l'industrie de l'aluminium	Le Thoronet	4	<b>13</b>	<b>17</b>
Mine des Codouls	Le Thoronet	6	<b>19</b>	<b>25</b>
<b>Total</b>		<b>140</b>	<b>625</b>	<b>765</b>

Archives départementales du Var 16M 9/1  
 S. Kronenberger, *Des temps de paix aux temps de guerre : les parcours des travailleurs étrangers de l'Est et du Sud-Est de la France (1871-1918)*, thèse, Université de Nice, 2014

## Les ouvrières italiennes

« L'industrie de la parfumerie comprend 70 usines qui sont situées à Grasse, Cannes, Le Cannet, Golfe-Juan, Vallauris, Nice et Antibes. Le centre de la parfumerie est à Grasse où se trouvent la moitié au moins de ces usines et où les maisons les plus importantes ont leur siège (...) Le personnel des usines varie selon les saisons et selon l'importance des récoltes (...) On peut néanmoins l'évaluer à 2 300 ou 2 400 ouvriers et employés. Les ouvriers italiens entrent pour deux tiers dans ce personnel (...) Les femmes entrent pour une proportion importante dans le personnel des usines. »

### Compte-rendu de la Chambre de commerce de Nice pour l'année 1914

Archives municipales de Nice, Rev 10 (4).



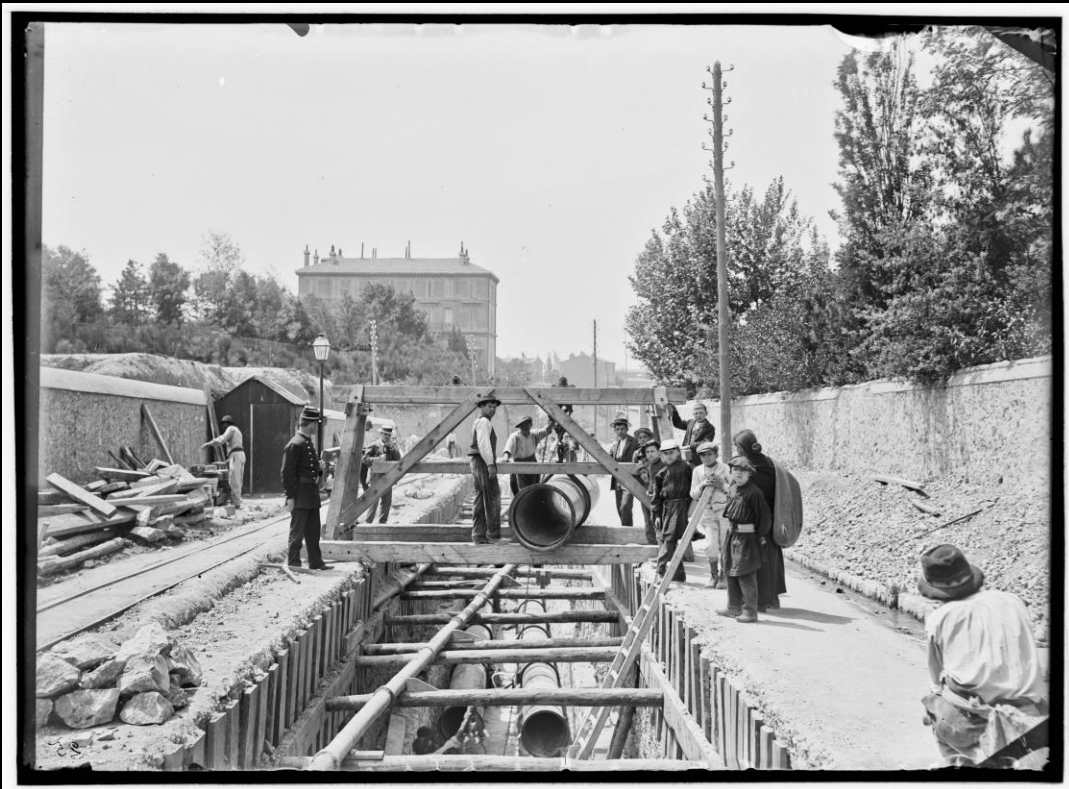
Le triage des roses pour la parfumerie Roure-Bertrand Fils à Grasse

carte postale

Musée national de l'histoire  
de l'immigration

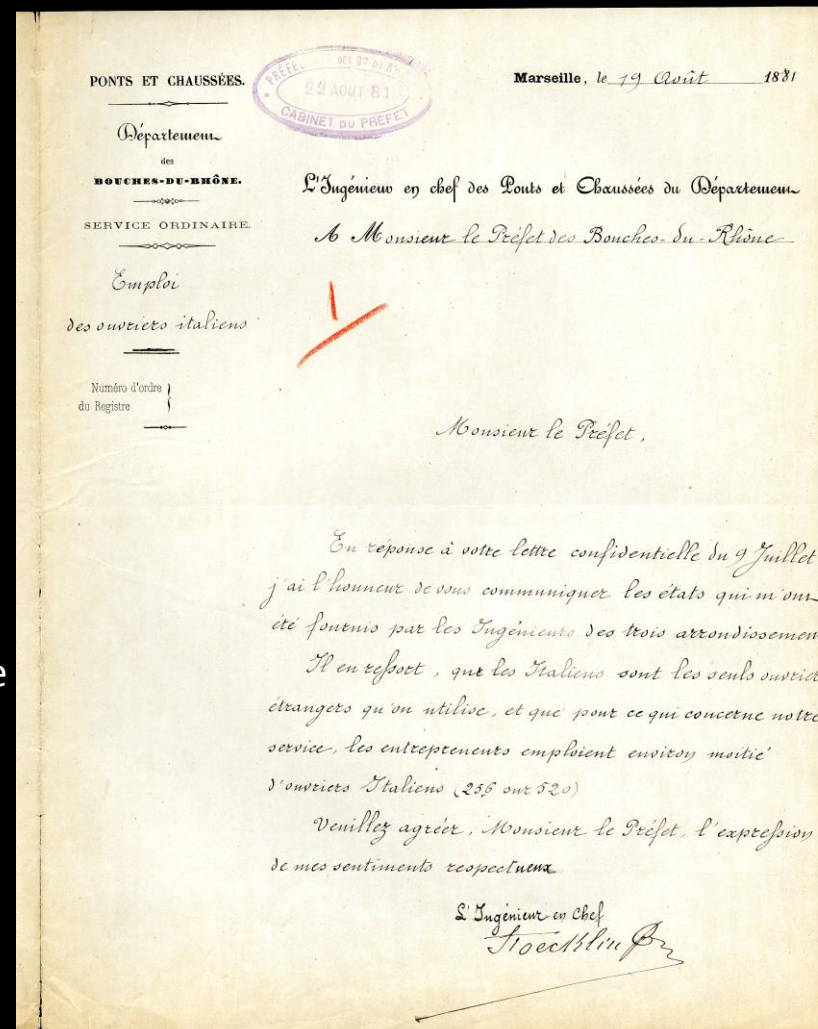


# Ouvriers sur les chantiers et dans le bâtiment



Construction du canal de Marseille  
Archives municipales de Marseille

« Les Italiens sont les seuls ouvriers étrangers qu'on utilise »  
« Pour ce qui concerne notre service les entrepreneurs emploient environ moitié d'ouvriers Italiens »



Rapport d'un ingénieur des ponts-et-chaussées,  
19 août 1881

Archives départementales des Bouches-du-Rhône 4M958

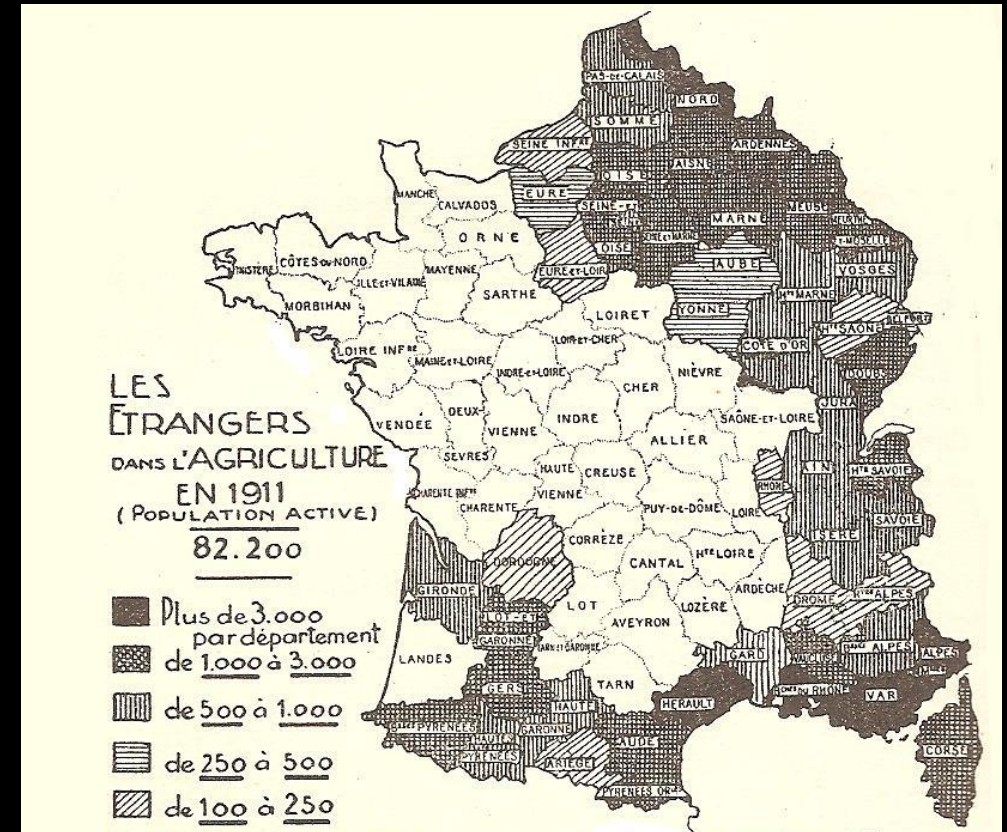


## La main-d'œuvre agricole

« Dans les plaines du bas Rhône, la main-d'oeuvre italienne (...) joue un rôle important. On évalue à environ 2 000 [et sans doute davantage] le nombre de ces ouvriers [agricoles] (...) Ces ouvriers italiens sont surtout employés dans les travaux de terrassement, dessèchement des marais, construction des canaux, aux batteuses, aux vendanges et comme ouvriers sédentaires dans les exploitations agricoles »

Emile Blanchard, *La main-d'oeuvre étrangère dans l'agriculture*  
Paris, Marcel Rivière, 1913, p. 184-185

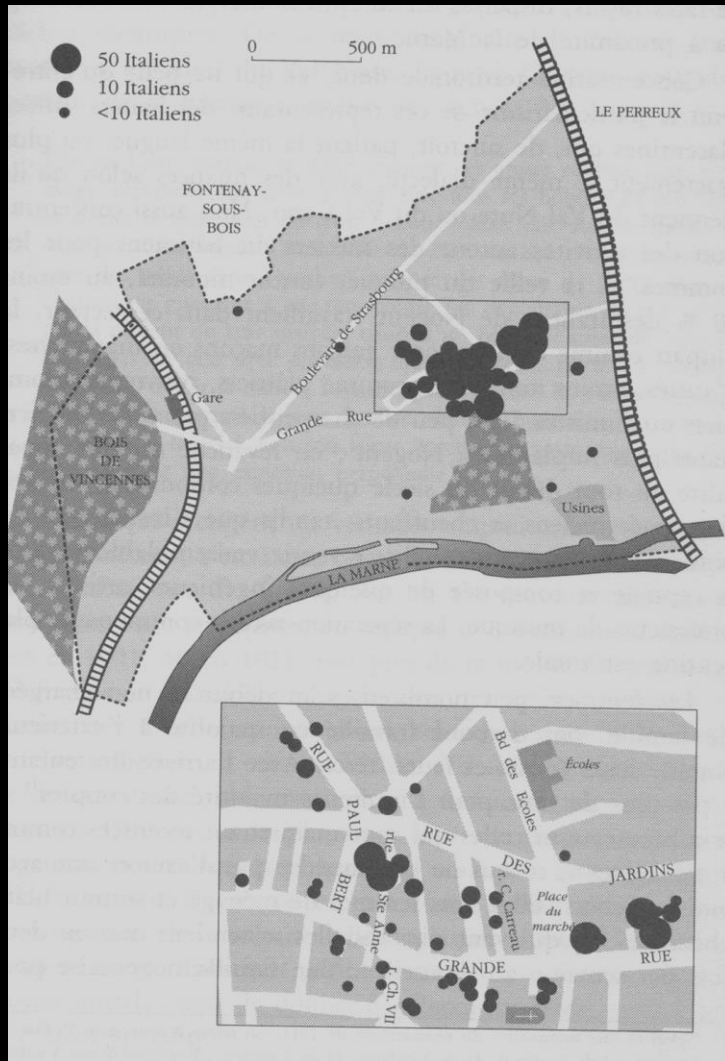
Les étrangers dans l'agriculture française, 1911,



G. Mauco, *Les étrangers en France*, Paris, Armand Colin, 1932, p. 52.

**Quels liens sont conservés avec l'Italie ?**

# Des « Petites Italie » ?



Le Nogent des Italiens (1911)  
P. Milza, MC Blanc-Chaléard, *Le Nogent des Italiens*, Autrement, 1995

1574

Quelle St. Fob

DESIGNATION	NUMEROS			NOMS	ANNEE	LIEU	NATIONALITE	SITUATION	PROFESSION
	de quartier, villaire	de rapport	de famille						
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	211			Gyrene	1873	Poggi	Italie	époux	chauffeur
8	212			id	1881	Bedoffi	id	veuve	ouvrière
	213			id	1882	Levi	id	fil	tp
	214			id	1882	id	id	fil	tp
	215			id	1882	id	id	chef chantier	ouvrier
9	216			id	1882	id	id	veuve	ouvrière
	217			id	1881	Comelli	id	fil	tp
	218			id	1882	id	id	id	chauffeur
	219			id	1882	Comelli	id	id	tp
	220			id	1882	Mori	Genova	fil	tp
	221			id	1884	id	id	fil	tp
	222			id	1884	id	id	id	tp
	223			id	1884	id	id	fil	tp
	224			id	1884	id	id	fil	tp
	225			id	1884	id	id	id	tp
	226			id	1884	id	id	id	tp
	227			id	1884	id	id	id	tp
	228			id	1884	id	id	id	tp
	10	229			Giaci	1881	Mori	id	veuve
230				id	1884	id	id	fil	id
231				id	1884	id	id	col	id
232				id	1884	id	id	col	id
233				id	1884	id	id	col	id
234				id	1884	id	id	col	id
235				id	1884	id	id	col	id
236				id	1884	id	id	col	id
237				id	1884	id	id	col	id
238				id	1884	id	id	col	id
11	239			id	1884	id	id	col	id
	240			id	1884	id	id	col	id
	241			id	1884	id	id	col	id
	242			id	1884	id	id	col	id
	243			id	1884	id	id	col	id
	244			id	1884	id	id	col	id
	245			id	1884	id	id	col	id
	246			id	1884	id	id	col	id
	247			id	1884	id	id	col	id
	248			id	1884	id	id	col	id
12	249			id	1884	id	id	col	id
	250			id	1884	id	id	col	id

Recensement, Nice, 1911  
Archives Départementales des Alpes-Maritimes, 06M0148

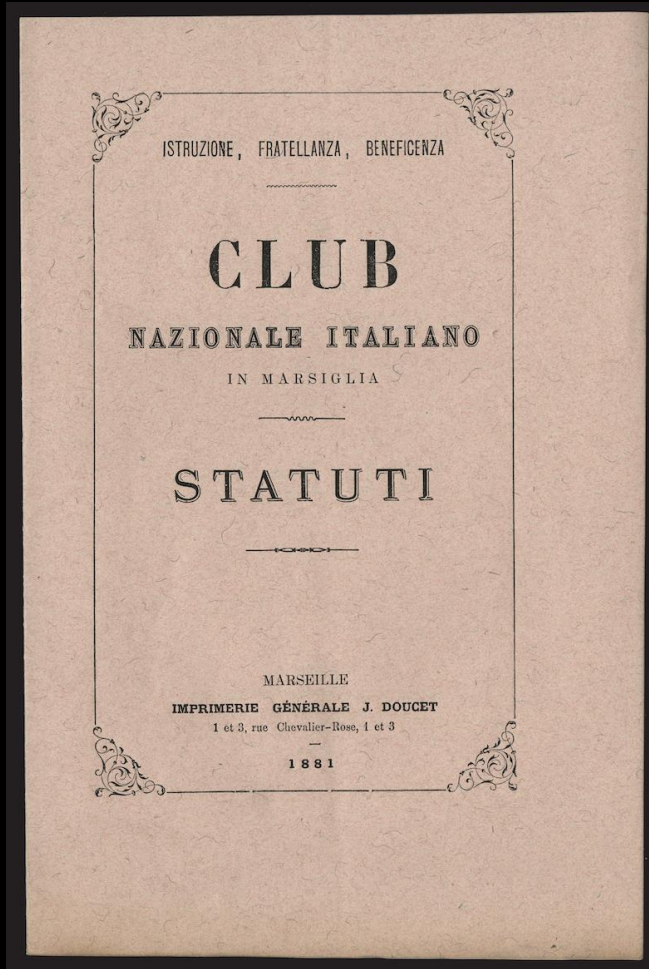
1575

Quelle St. Fob

DESIGNATION	NUMEROS			NOMS	ANNEE	LIEU	NATIONALITE	SITUATION	PROFESSION
	de quartier, villaire	de rapport	de famille						
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	251			Sanbubolo	1882	Genoa	Italie	veuve	chiffre
13	252			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	253			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	254			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
14	255			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	256			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	257			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	258			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	259			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	260			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	261			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	262			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	263			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	264			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
15	265			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	266			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	267			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	268			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	269			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	270			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	271			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	272			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	273			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	274			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
16	275			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	276			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	277			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	278			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	279			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	280			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	281			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	282			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	283			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	284			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
17	285			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	286			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	287			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	288			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	289			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	290			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	291			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	292			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	293			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière
	294			id	1882	Genoa	id	veuve	ouvrière



# Des associations italiennes



statuts du Club national italien, 1881

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 4M748

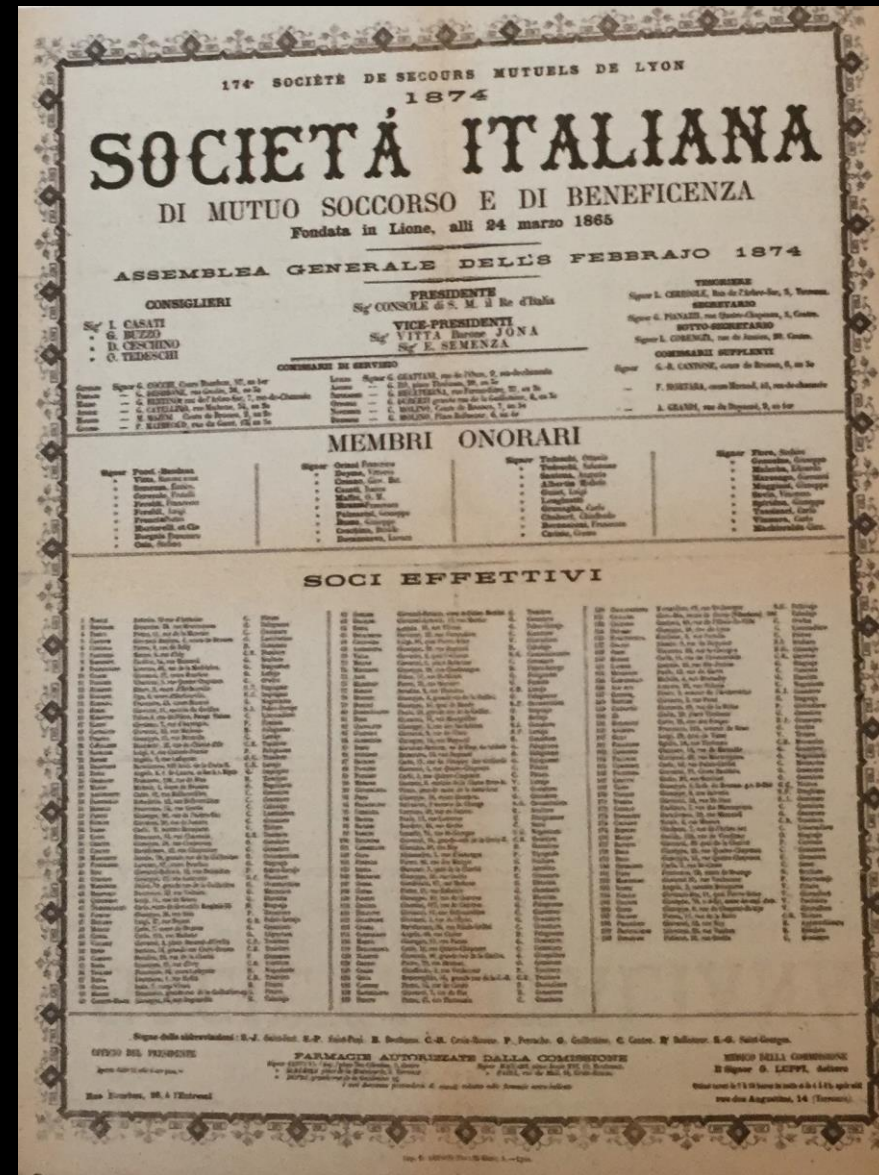


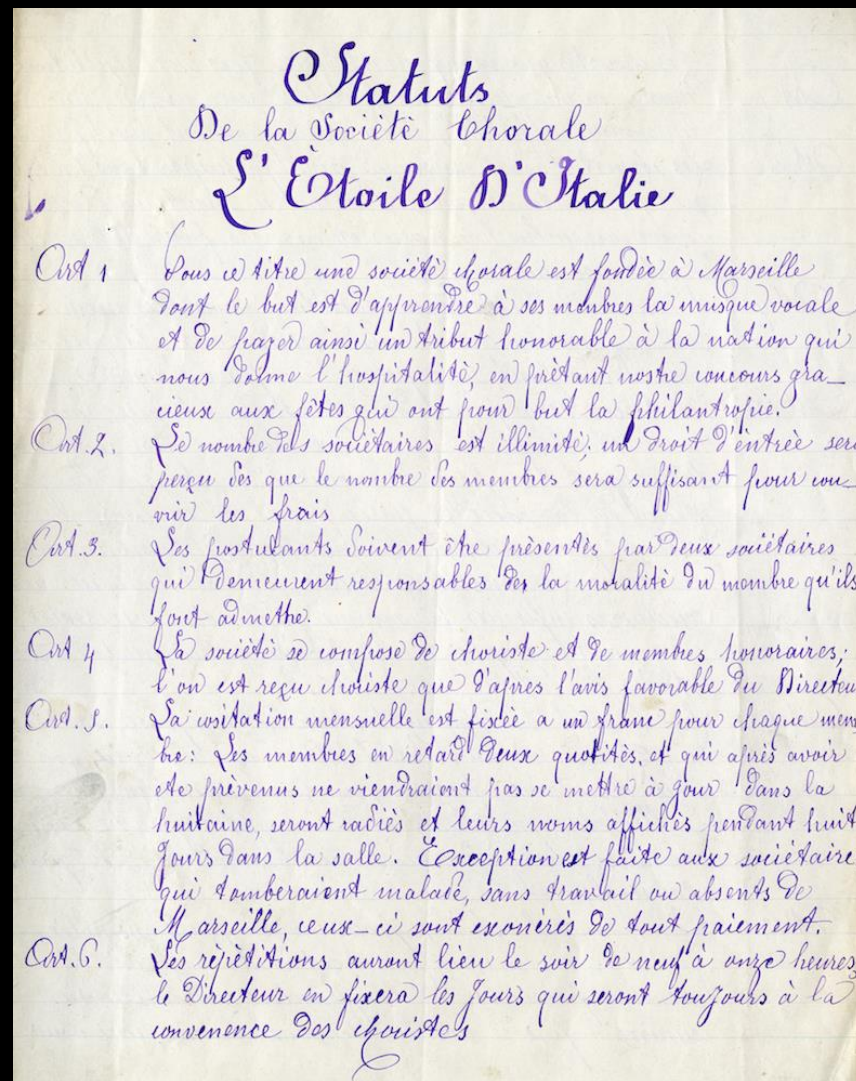
Tableau des adhérents de la Société italienne de secours mutuel et de bienfaisance, Lyon, 1874  
Archives départementales du Rhône, 4XP47D



## Des associations italiennes



L'Unione musicale italiana, Lyon, 1903



Statuts de la Société chorale l'Etoile d'Italie, Marseille, 1884

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 4M778



## Des commerces italiens



Rue Saint-Gilles,  
Marseille, début XX<sup>e</sup>  
siècle

Archives départementales des  
Bouches-du-Rhône 104F12

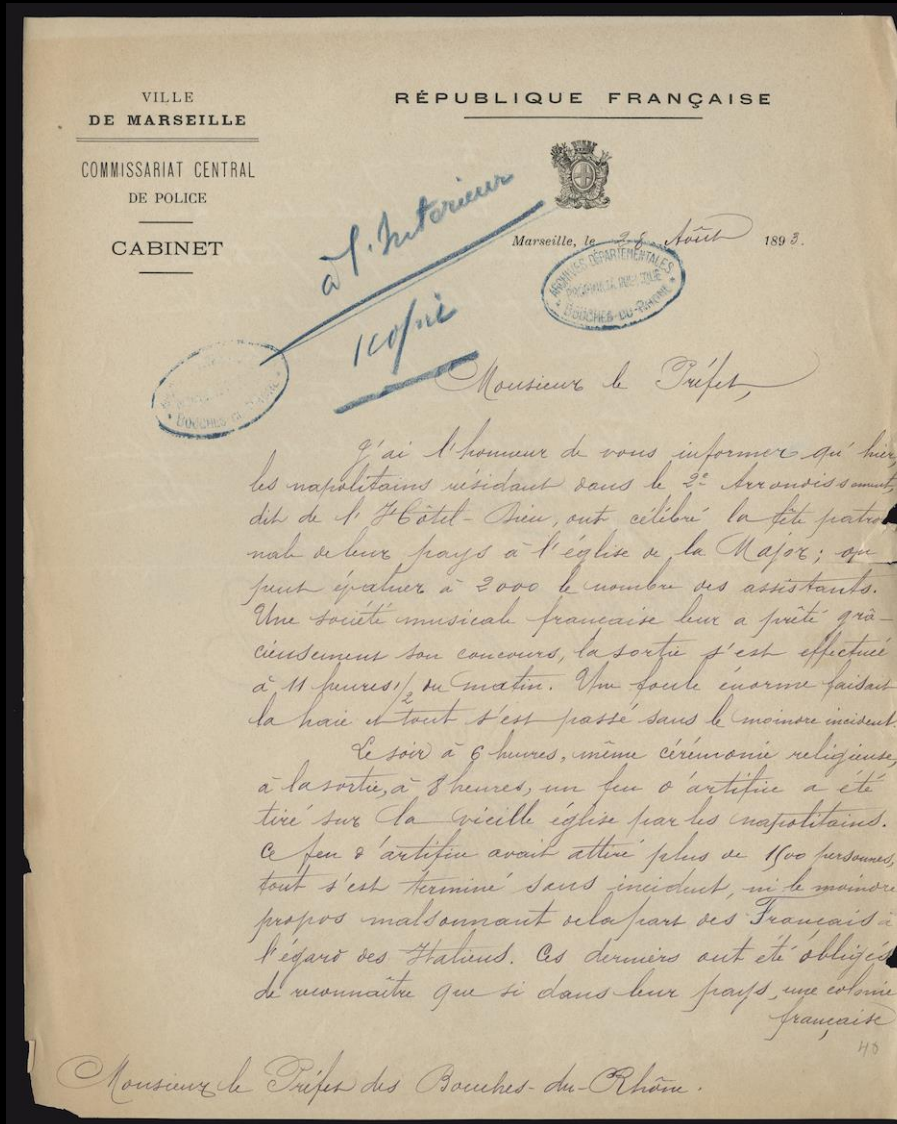


Publicité pour le  
fabricant de pâtes  
alimentaires Scapini,  
1900

Musée national de l'histoire de  
l'immigration



# La religion



Rapport de police au sujet d'une « fête napolitaine » à la Cathédrale de la Major, 1893

Archives départementales des Bouches-du-Rhône 4M2359

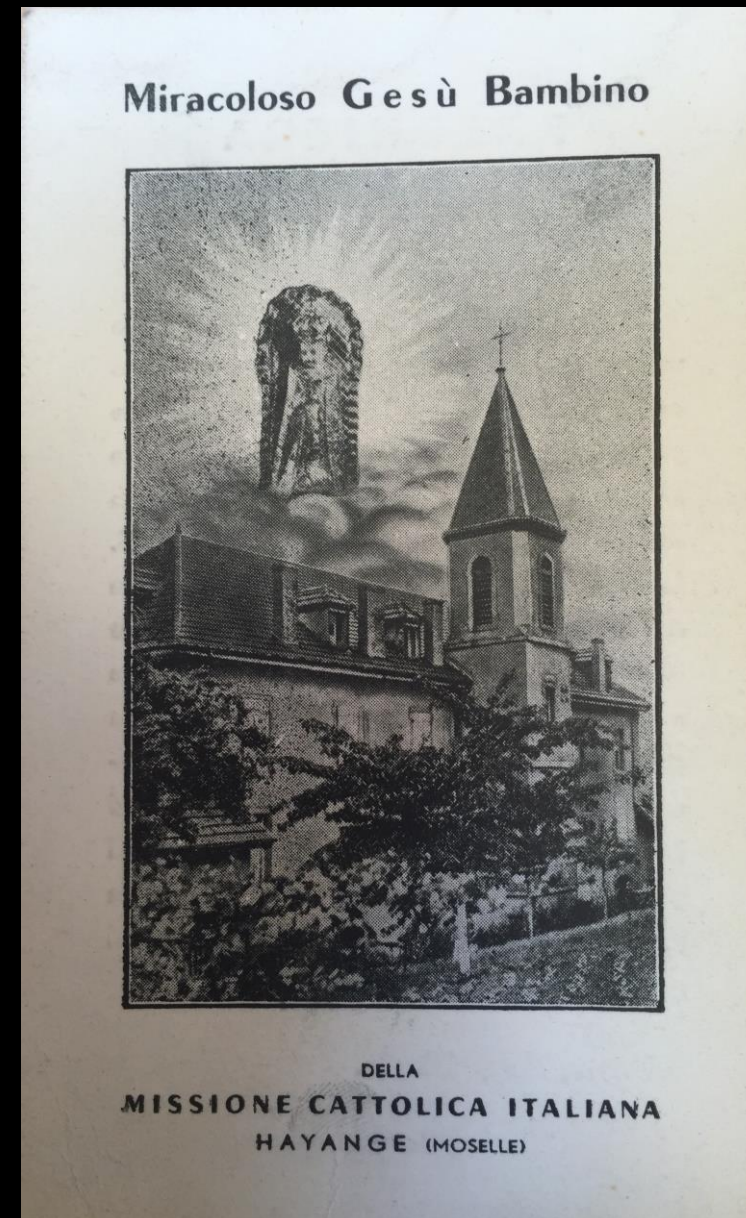


image pieuse de la mission catholique italienne de Hayange (Moselle) Centre d'information et d'études sur les migrations

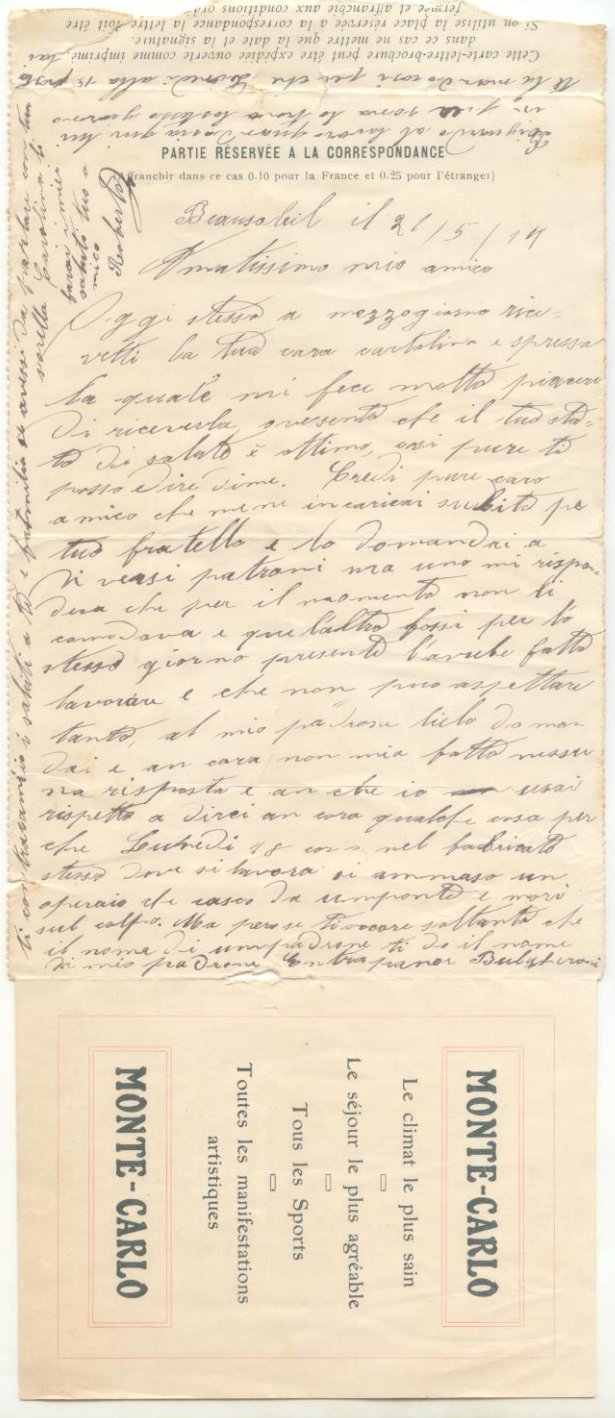






# Correspondance

Lettere d'un migrant italien à Beausoleil (Alpes-Maritimes), 21 mai 1914  
 Archivio Storico Comunale di Finale Ligure



**MONTE-CARLO**  
 OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Saison Théâtrale du 15 Novembre au 15 Mai

GRANDS OPÉRAS  
 sous le Haut Patronage de S. A. S. le  
 PRINCE ALBERT DE MONACO

COVÉDIE  
 Représentations données par le Théâtre de la Ville de Paris

OPÉRAS-COMIQUES - OPÉRETTES - BALLETS  
 GRANDS CONCERTS CLASSIQUES & MODERNES  
 Orchestre de 100 Musiciens

TIR AUX PIGEONS

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS  
 (Peinture et Sculpture)

GRANDES COURSES SUR L'HIPPODROME DU VAR

CONCOURS D'HYDRO-AÉROPLANES

MEETING DES CANOTS AUTOMOBILES

CONCOURS D'ÉLÉPHANTS

GOLF DE MONTE-CARLO

BATAILLE DE FLIEURS

TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉPÉE

TIRS DE CHASSE DU MONT-AGEU

CONCOURS HIPPIQUE, etc., etc.

**MONTE-CARLO**

Le climat le plus sain

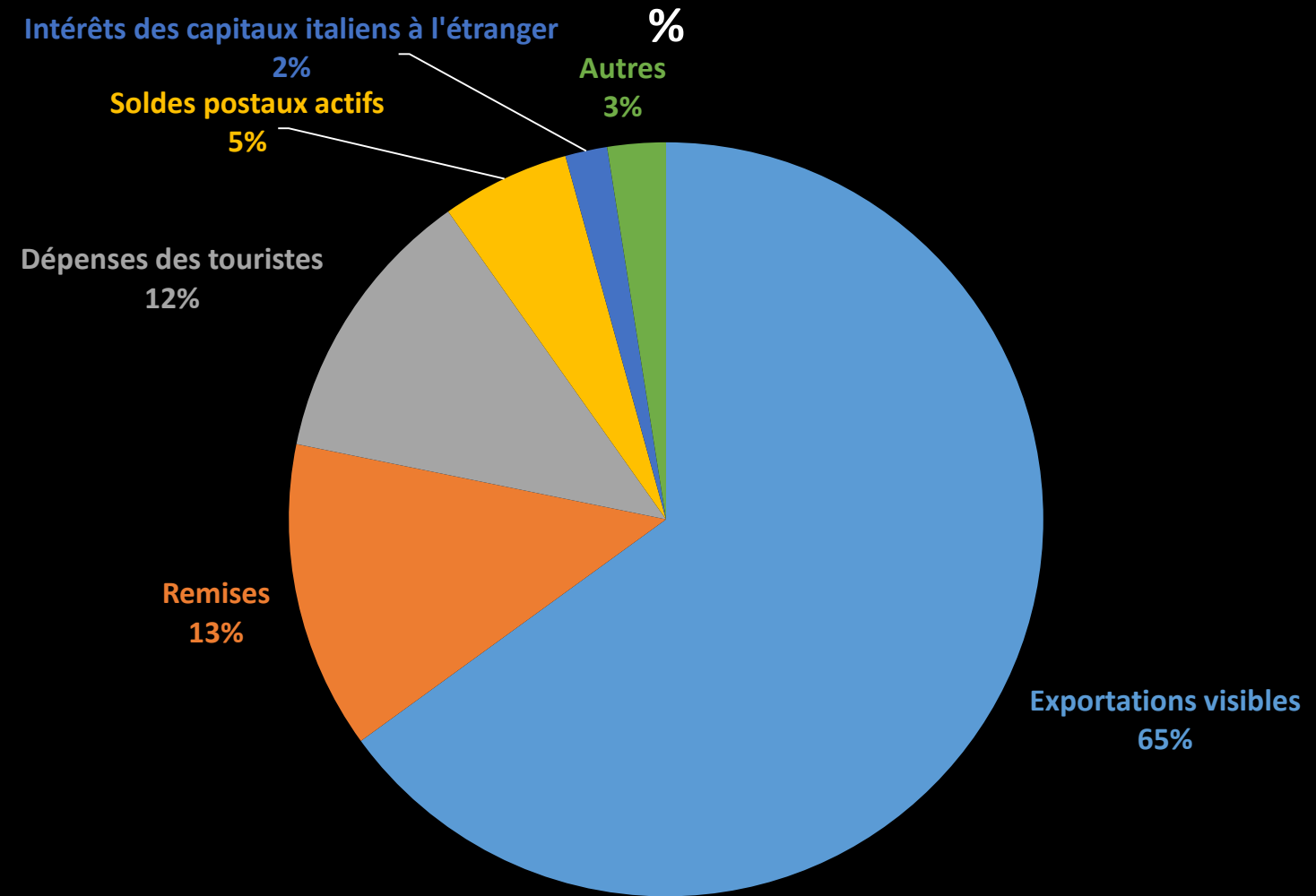
Le séjour le plus agréable

Tous les Sports

Toutes les manifestations artistiques

**MONTE-CARLO**

# Les remises



Composition des actifs de la balance des paiements italienne (début XXe siècle-avant 1914)

C. Arena, « Le Rimesse degli emigranti », *Bolletino dell'Emigrazione*, VIII, 1925



**Pourquoi les Italiens sont victimes de la xénophobie ?**

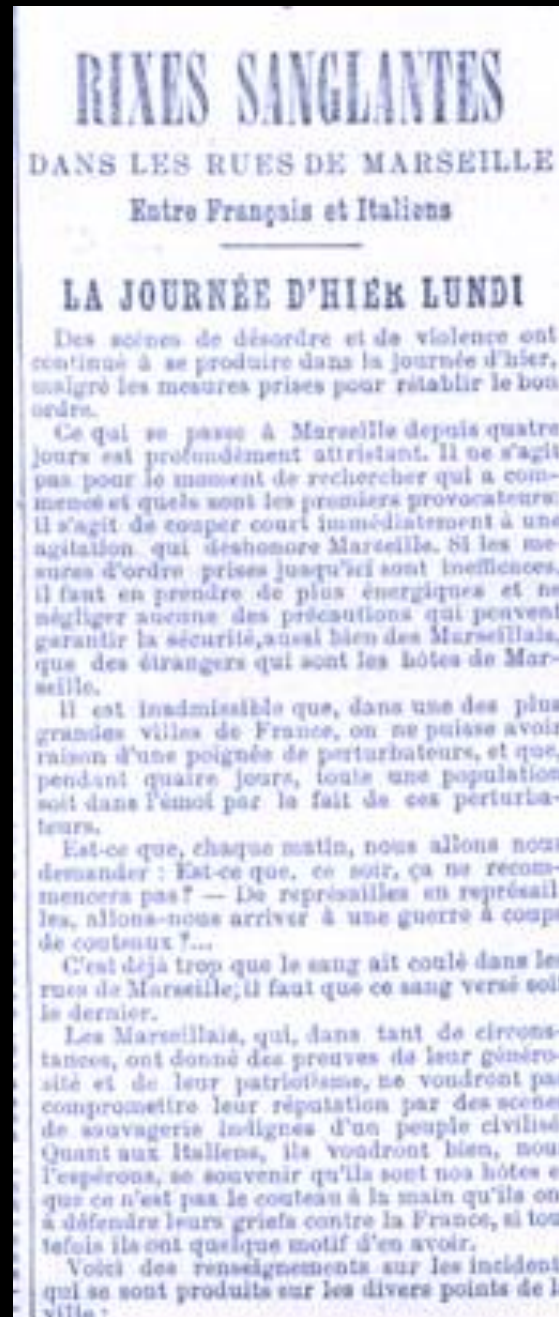
## Les « vêpres marseillaises » (juin 1881)

*Un grave incident s'est produit hier à Marseille. La patriotique population de cette ville saluait par des cris enthousiastes de : Vive la France ! Vive la République ! nos jeunes soldats, bronzés par le soleil d'Afrique, qui défilaient dans la rue de la République, arrivant de la Tunisie. Des fenêtres on lançait des fleurs.*

*C'est à ce moment, c'est lorsque Marseille entière, avec ses expansions méridionales, faisait fête à notre armée, que des Italiens ont protesté par des coups de sifflet. Nous admettons volontiers que les Italiens, qui ont éprouvé de cruelles déceptions à Tunis, aient trouvé peu de leur goût l'accueil chaleureux fait à nos troupes. Ils avaient le droit de critiquer entre eux, dans leurs domiciles privés, ce défilé triomphal [...].*

*Malheureusement la manifestation a été publique. Des coups de sifflet sont partis du balcon du Club nazionale italiano. »*

*La Presse, 19 juin 1881*



*Le Petit  
Marseillais  
20 juin 1881*

*« Les esprits prévoyants se sont souvent, depuis vingt ou trente ans, inquiétés pour notre avenir national de la diminution progressive de la fécondité de nos familles, de l'affaiblissement de la natalité française. Il y a là évidemment pour nous une cause d'infériorité militaire, politique et industrielle vis-à-vis de concurrents dont, sur toutes nos frontières, les ressources en hommes augmentent, sans comparaison, avec plus de rapidité que les nôtres. Cette altération continue de l'équilibre des forces à notre détriment n'est pas le seul effet de l'état presque stationnaire de la population française : une autre conséquence plus alarmante peut être pour l'avenir, c'est l'occupation du sol national par des étrangers qui viennent, chez nous, prendre les places laissées vides par nos enfants. »*

A. Leroy-Beaulieu, « Les troubles de Marseille. Les colonies d'Italiens en France », *La Revue politique et littéraire. Revue des cours littéraires* (3e série), n°3, 16 juillet 1881, p. 67-68 (extrait)

## Le massacre d'Aigues-Mortes (Août 1893)

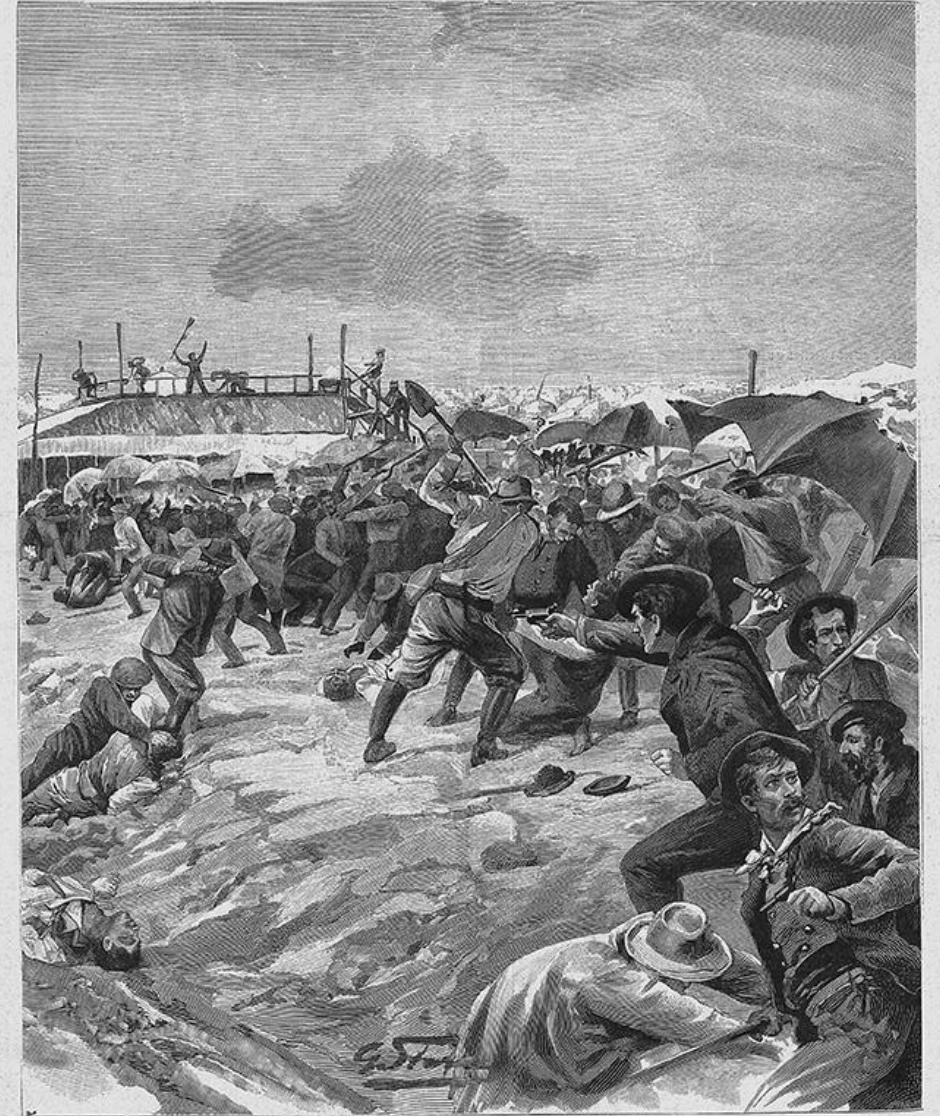
*« Les bagarres qui se sont produites hier et avant-hier [...] ont été causées par le refus d'embauchage de la Compagnie des Salins de Mourgues qui, lorsque les ouvriers français se sont présentés pour exécuter, comme il le font chaque année à cette époque, des travaux de lavage, a répondu qu'on ne pouvait les recevoir. »*

*La Compagnie attendait 600 Italiens qui devaient travailler à des prix inférieurs. 150 ouvriers sur 800 ont seulement été admis. »*

*Le Journal , 19 août 1893*

*« Les débats de l'affaire d'Aigues-Mortes se sont terminés hier par l'acquittement général des accusés. Ce verdict n'a pas été sans produire une assez vive sensation. »*

*La Lanterne, 31 décembre 1893*



GLI ECIDII DI AIGUESMORTES: LA PRIMA AGGRESSIONE ALLE SALINE DELLA "FANGOUSE."  
(Disegno di Gino Starace, da schizzi di Ed. Ximenes, appositamente recatosi sui luoghi.)

*Illustrazione italiana, 1893*

Musée national de l'histoire de l'immigration



## Le massacre d'Aigues-Mortes. Réactions italiennes

« Queste infamie non faranno che rinsaldare la Triplice Alleanza. Questi morti obbligano la politica estera a non bambollegiare. Innanzi allo spettacolo ancora una volta rinnovato dell'Italiano ucciso dai francesi solo perché lavoratore sobrio, zelante e discreto, non si sa vedere altro conforto che lo spettacolo della forza, comme quella passata oggi in rassegna a Napoli dal Re Umberto (...) Sudate o cantieri a preparare nuovi mostri formidabili di guerra, e moltiplicatevi con tutti i mezzi, in tutti i modio, con tutte le forme, o schiere d'Italia, gioventù armate per la patria. Dobbiamo a voi e alle alleanze se finora non s'è potuto attentare alla nostra integrità territoriale. Vi dovremo il resto il giorno in cui la Francia, impossibilita a rinsavire, si ripresenterà da se stessa come nel 1870 a chiedere un nuovo castigo ».

Giuseppe Turco, *Parlamento*, 18 agosto 1893



Manifestation anti-française devant le palais Farnèse, siège de l'ambassade de France à Rome



## Le vol du travail national

« Depuis longtemps nous souffrons de l'extension que prend chaque jour chez nous la main d'œuvre étrangère.

Alors que l'ouvrier français supporte toutes les charges du citoyen et tous les devoirs du soldat, il se trouve supplanté lorsqu'il s'agit de travailler, c'est-à-dire de vivre lui et sa famille »

« Que l'on se souvienne d'Aigues-Mortes »

Pétition d'ouvriers marseillais (1900)

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

Protestation des ouvriers Français contre la main d'œuvre étrangère.

Camarades,

Depuis longtemps nous souffrons de l'extension que prend chaque jour chez nous la main d'œuvre étrangère.

Alors que l'ouvrier français supporte toutes les charges du citoyen et tous les devoirs du soldat, il se trouve supplanté lorsqu'il s'agit de travailler, c'est à dire de vivre lui et sa famille.

Cet état de chose a assez duré. Si les propriétaires, baillies, patrons et entrepreneurs n'ont pas la dignité nécessaire pour mettre en pratique ce patriotisme que l'on nous prêche à l'école, au régiment et à toutes occasions, il est de notre devoir de faire valoir nos droits reconnus par la loi de 1848.

Nous sommes décidés à employer tous les moyens sans exception, si satisfaction ne nous est pas donnée au plus tôt par le pouvoir public.

Que l'on se souvienne d'Aigues-Mortes.

En conséquence tous les ouvriers français sans distinction de profession, ni d'opinion, sont invités à assister à la grande réunion, qui aura lieu le dimanche 13 mai 1900 à 3 heures du soir dans la salle de "Folies Arlésiennes". Entrée gratuite.

Des délégués : Auchier Jean etc.

# EMIGRAZIONE E COLONIE



Rapport du consul d'Italie à Marseille, 1893

RAPPORTI

DI

RR. AGENTI DIPLOMATICI E CONSOLARI

PUBBLICATI

ARCHIVIO CENTRALE DELLO STATO

BIBLIOTECA

Coll. IX. I. 48

DAL R. MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI

V. — I padroni di fabbriche e gli intraprenditori indistintamente preferirebbero ai francesi gli operai italiani per loro sobrietà, perduranza e intelligenza al lavoro e perchè si contentano di minori salari; ma incontrano difficoltà negli operai loro connazionali, i quali esigono invece la preferenza. Gli operai francesi tollerano soltanto che gli italiani sieno adoperati nei bassi lavori, in quelli di maggior fatica, non nei lavori d'industria, non quali maestri d'arte, capi-squadre, assistenti e professionisti.

1893





REPUBLIQUE FRANÇAISE --- Liberté, Egalité, Fraternité

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 18 FEVRIER 1894

**Comité de Concentration Républicaine Socialiste**  
DE LA 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION (Rue de l'Evêché)

**ÉLECTEURS,**

Il y a six mois le Comité de Concentration Républicaine Socialiste vous engageait à voter pour le citoyen PEYTRAL ; vous lui avez donné raison. Aujourd'hui il vous engage à voter en masse pour le citoyen CARNAUD.

En effet, nous plaçant sur le terrain de la vérité, nous ne pouvons plus longtemps engager nos amis à être dupes de certains politiciens qui s'occupent plus de leurs affaires personnelles que de celles du peuple. Il est temps que le député que vous enverrez au Palais Bourbon soit le député de vous tous au lieu de n'être que le député de quelques-uns. Assez de faveurs, assez d'inégalités devant l'impôt du sang ; la loi et la justice égales pour tous ; en un mot, plus de petites chapelles où trop souvent les intérêts généraux sont sacrifiés aux intérêts particuliers.

Protestez contre l'envahissement des Italiens qui ont fait de notre 1<sup>re</sup> Circonscription un faubourg de Naples, qui ont fait augmenter vos loyers et qui pourtant maintenant relèvent la tête, croient être aussi français que vous, parce que des politiciens sans patrie n'ont pas hésité, pour la malheureuse somme de 30 francs, à en faire des Français.

Soyez Marseillais avant tout, ne faites plus le jeu de ceux que vous voyez toujours à l'honneur alors que vous êtes, vous, toujours à la peine. Vengez Marseille ! Vengez la 1<sup>re</sup> circonscription, faites votre devoir ! Et vous le ferez en votant pour le citoyen

**MAXIMILIEN CARNAUD**

Conseiller Général, ex-Instituteur Public Révoqué

POUR LE COMITÉ, LA COMMISSION EXÉCUTIVE :

CORNELLIER, Marius, employé ; DELRIEU, employé ; NOLINI, ouvrier des ports ; U. QUILLER, menuisier ;  
PROTÉS, ouvrier des ports ; TEISSIER, portefaix ; MANIVET, Hypolite, herboriste ; MANIVET, Jules, marchand de  
vins ; Henry CHARPENTIER ; MASSE, Joseph, portefaix ; PEYTRAL, Louis, ajusteur-mécanicien ; ESTIER, fabricant  
de meubles ; SIFFREDY, débitant de boissons ; TOGNIET, ouvrier des ports ; BELLIEUD, navigateur ; BERNUS,  
portefaix ; CANET, François, ouvrier des ports ; VETTE, marchand de vins ; ALIBERT, Léon, négociant ; FABRE,  
Augustin, mécanicien.

*L'envahissement.*

*Ils sont 300 000 Italiens à avoir colonisé la Provence et dans les usines de Marseille, ils ont remplacé jusqu'au dernier de nos nationaux. La caserne des douanes a été construite par eux. Marseille n'est-elle pas une ville italienne ?*

*Ils volent les emplois.*

*Les étrangers, les Italiens puisqu'il faut les appeler par leur nom, prennent les emplois des nationaux et mettent les Français au chômage .*

*De l'envahissement des étrangers en France – La Provence Italienne –  
Naturalisation, Criminalité, Protection du travail national (1903)*

« Protestez contre l'envahissement des Italiens qui ont fait de notre 1<sup>ere</sup> circonscription un faubourg de Naples »

Affiche électorale 1894

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

*« La grande affaire pour moi c'étaient les immigrants italiens [...] cette plèbe arrivait à Marseille avec ses tares et ses vices [...]. Je fus ainsi conduit à faire mon étude et à en concentrer l'intérêt sur ce que j'appelais l'invasion marseillaise, invasion à la fois matérielle, politique et sociale »*

Louis Bertrand, *L'Invasion*, 1907





# L'Italien « manieur de couteau » : L'assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste italien (juin 1894)



« le café d'Issac Casati attaqué par la foule »  
*La Vie française*, 1<sup>er</sup> juillet 1894



## L'Italien « manieur de couteau » : la criminalité



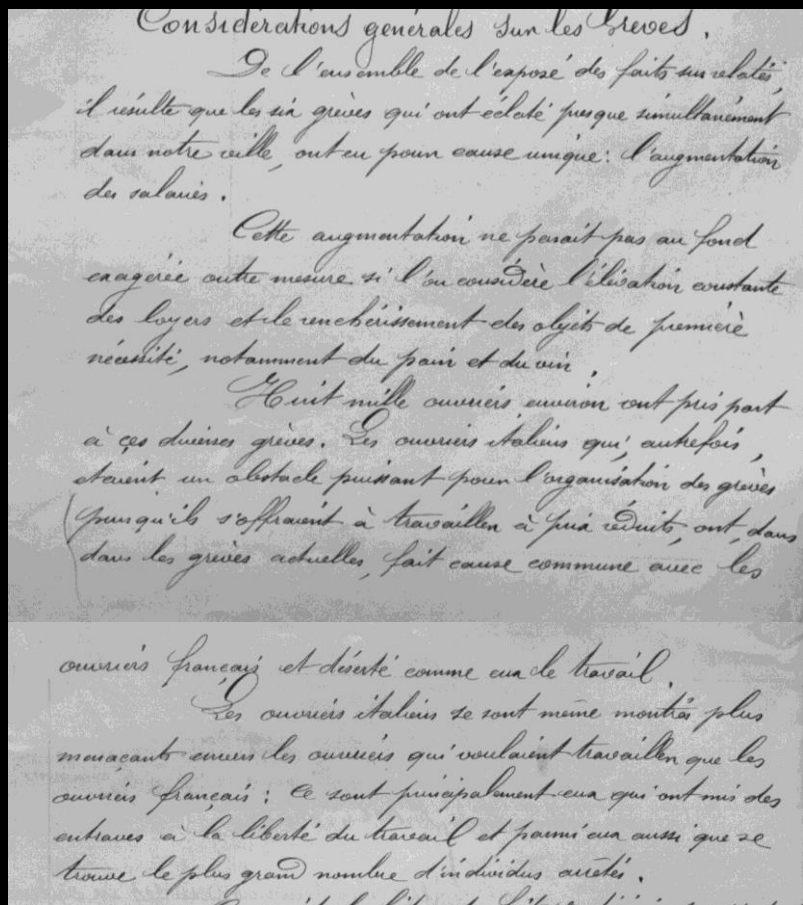
« Le drame de la rue Villeroi », *Le progrès illustré*, 3 janvier 1892

« Peut-être l'inculpé a-t-il frappé comme les Italiens font d'ordinaire, lâchement, par derrière (...) Les Italiens ont un coup préféré : quand ils ne frappent pas au cœur, ils visent le cou : ils connaissent l'anatomie du corps humain et ils savent quelles sont les parties où l'on frappe à coup sûr. »

Procureur de la République, Nice  
cité par *Le Petit Niçois*, 12 décembre 1896

**Quels sont les facteurs d'intégration ?**

## Le mouvement ouvrier



« Les ouvriers italiens qui, autrefois étaient un obstacle puissant pour l'organisation des grèves puisqu'ils s'offraient à travailler à prix réduit, ont dans les grèves actuelles fait cause commune avec les ouvriers français et déserté comme eux le travail ».

Rapport du commissaire central de Marseille, 23 avril 1883

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 929



# La Guerre

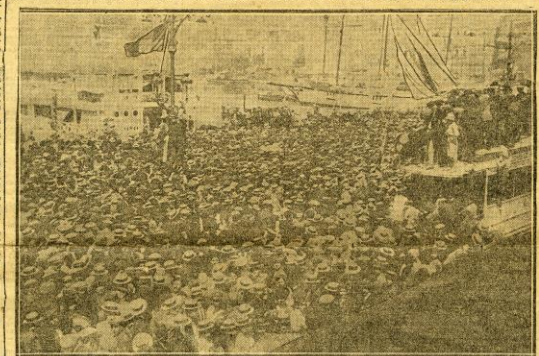
« Une plus imposante manifestation de la sympathie italienne à l'adresse de la nation française menacée s'est déroulée hier dans nos rues provoquant parmi la population, mais la plus reconfortante en même temps, qu'il nous ait été donné de voir. »

## SYMPATHIES ITALIENNES

# La Manifestation d'hier

Une plus imposante manifestation de la sympathie italienne à l'adresse de la nation française menacée s'est déroulée hier dans nos rues provoquant parmi la population, mais la plus reconfortante en même temps, qu'il nous ait été donné de voir.

« Une plus imposante manifestation de la sympathie italienne à l'adresse de la nation française menacée s'est déroulée hier dans nos rues provoquant parmi la population, mais la plus reconfortante en même temps, qu'il nous ait été donné de voir. »



Le départ de la manifestation italienne au quai de la Fraternité

départ, sur des pancartes, des inscriptions qui ont été lues, et qui ont été lues en dépit des obstacles que les manifestants ont rencontrés. Les manifestants ont été reçus par les autorités locales, et ont été reçus par les autorités locales. Les manifestants ont été reçus par les autorités locales, et ont été reçus par les autorités locales.

« A bas l'Autriche ! » « Vive l'Italie ! » « Vive la France ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! »

« A bas l'Autriche ! » « Vive l'Italie ! » « Vive la France ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! »

« A bas l'Autriche ! » « Vive l'Italie ! » « Vive la France ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! »

« A bas l'Autriche ! » « Vive l'Italie ! » « Vive la France ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! »

« A bas l'Autriche ! » « Vive l'Italie ! » « Vive la France ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! »

« A bas l'Autriche ! » « Vive l'Italie ! » « Vive la France ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! » « Vive la République ! » « Vive la Liberté ! » « Vive la Justice ! » « Vive la Paix ! » « Vive la Fraternité ! » « Vive la Démocratie ! »

« La déclaration de neutralité de l'Italie a été accueillie avec vive satisfaction par la population. Dans la soirée [du 3 août] une manifestation d'environ 3 000 Italiens s'est formée et est venue manifester devant la préfecture, puis devant le consulat général d'Italie ses sentiments de sympathie pour la France. [Puis dans le rapport du lendemain on lit à nouveau] Une manifestation francophile de la part de la colonie italienne s'est déroulée ce matin [4 août] dans les rues de la ville, plus imposante encore que celle d'hier. Elle a envoyé des délégations sur son passage à la préfecture et au Général commandant le corps d'armée. »

Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, 4 août 1914.

Archives nationales, F7/12 93

## La Francia celebra l' eroe italiano Io, testimone della Grande Guerra

*« Una festa di compleanno fuori dal comune, quella che si è svolta ieri nei locali della Cité Nationale de l' Histoire de l' Immigration. Il festeggiato era Lazzaro Ponticelli, classe 1897, italiano immigrato in Francia ancora bambino che oggi, a centodieci anni (compiuti il 7 dicembre), è uno degli ultimi sopravvissuti della prima guerra mondiale. (...) per Jacques Toubon, il presidente del museo parigino dedicato alla storia dell' immigrazione, «è un grande testimone della tormentata vicenda del secolo scorso, nonché un esempio del contributo che l' immigrazione può dare al paese che sa accoglierla».*

*Ultimo nato di una famiglia poverissima di Bettola, sull' Appennino piacentino, Lazzaro partì da solo in treno da Piacenza, nella speranza di raggiungere i due fratelli emigrati in Francia prima di lui. «Quando arrivai a Parigi», ricorda, «non sapevo una parola di francese e non conoscevo nessuno. Rimasi tre giorni a girovagare attorno alla stazione, fino a quando un capotreno s' interessò a me e mi aiutò a ritrovare una taverna dove passavano molti italiani. Da lì, potei ritrovare la traccia dei miei due fratelli». (...)A Parigi, il piccolo Lazzaro fa di tutto: garzone, strillone, spazzacamino. Poi quando i tedeschi attaccano la Francia, imbrogliando un po' sull' età, si arruola volontario nella Legione straniera per difendere il paese che lo aveva accolto: «Era il mio modo di dire grazie a chi mi aveva dato da mangiare».*



*La Repubblica, 17 dicembre 2007*



## Devenir Français : la Loi du 26 juin 1889

*Art. 8. Tout Français jouira des droits civils.*

***Sont français :***

*1° Tout individu né d'un Français en France ou à l'étranger.*

*L'enfant naturel dont la filiation est établie pendant la minorité par reconnaissance ou par jugement, suit la nationalité de celui des parents à l'égard duquel la preuve a d'abord été faite. Si elle résulte pour le père et la mère du même acte ou du même jugement, l'enfant suivra la nationalité du père ;*

*2° Tout individu né en France de parents inconnus ou dont la nationalité est inconnue ;*

*3° Tout individu né en France d'un étranger qui lui-même y est né ;*

*4° Tout individu né en France d'un étranger et qui à l'époque de sa majorité, est domicilié en France, à moins que, dans l'année qui suit sa majorité, telle qu'elle est réglée par la loi française, il n'ait décliné la qualité de Français et prouvé qu'il a conservé la nationalité de ses parents par une attestation en due forme de son gouvernement, laquelle demeurera annexée à la déclaration, et qu'il n'ait en outre produit, s'il y a lieu, un certificat constatant qu'il a répondu à l'appel sous les drapeaux, conformément à la loi militaire de son pays, sauf les exceptions prévues aux traités ;*

DROIT PUBLIC ET PRIVÉ

# LA NATIONALITÉ

(DROIT INTERNE)



COMMENTAIRE DE LA LOI DU 26 JUIN 1889

SUIVI DE MODÈLES ET DE FORMULES

ACCOMPAGNÉ DE TABLES ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

PAR MM.

**L. LE SUEUR**

Docteur en droit  
Attaché au Ministère de la Justice

**Eug. DREYFUS**

Docteur en droit  
Attaché au Ministère de la Justice

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PARIS

A. DURAND ET PEDONE-LAURIEL, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS

G. PEDONE-LAURIEL, Successeur

13, RUE SOUFFLOT, 13

1890

## Devenir Français : la Loi du 26 juin 1889

Peuvent être **naturalisés** :

1° Les étrangers qui ont obtenu l'autorisation de fixer leur domicile en France, conformément à l'article 13 ci-dessous, après trois ans de domicile en France, à dater de l'enregistrement de leur demande au Ministère de la justice ;

2° Les étrangers qui peuvent justifier d'une résidence non interrompue pendant dix années ;

Est assimilé à la résidence en France le séjour en pays étranger pour l'exercice d'une fonction conférée par le Gouvernement français ;

3° Les étrangers admis à fixer leur domicile en France, après un an, s'ils sont rendu de services importants à la France, s'ils y ont apporté des talents distingués ou s'ils y ont introduit soit une industrie, soit des inventions utiles, ou s'ils ont créé soit des établissements industriels ou autres, soit des exploitations agricoles, ou s'ils ont été attachés, à un titre quelconque, au service militaire dans les colonies ou les protectorats français ;

4° L'étranger qui a épousé une Française, aussi après une année de domicile autorisé.

Il est statué par décret sur la demande de naturalisation, après une enquête sur la moralité de l'étranger.

DROIT PUBLIC ET PRIVÉ

# LA NATIONALITÉ

(DROIT INTERNE)



COMMENTAIRE DE LA LOI DU 26 JUIN 1889

SUIVI DE MODÈLES ET DE FORMULES

ACCOMPAGNÉ DE TABLES ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

PAR MM.

**L. LE SUEUR**

Docteur en droit  
Attaché au Ministère de la Justice

**Eug. DREYFUS**

Docteur en droit  
Attaché au Ministère de la Justice

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PARIS

A. DURAND ET PEDONE-LAURIEL, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS

G. PEDONE-LAURIEL, Successeur

13, RUE SOUFFLOT, 13

1890